

DEC143260DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Patricia MERALLI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR3159 intitulée Réseau Meetchondrie

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC120060DSI du 1^{er} janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité GDR3159, intitulée « Réseau Meetchondrie », dont la directrice est Carina PRIP BUUS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Patricia MERALLI, Technicienne classe exceptionnelle, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

La Directrice d'unité
Patricia MERALLI

¹ Pour mémoire la directrice d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014